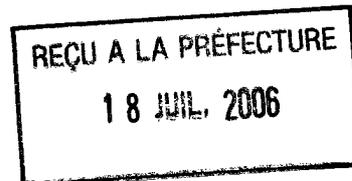


Service instructeur
Environnement et Agriculture

N° 6^e/71-06

Service consulté



**ENCOURAGEMENT A L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL
(PROGRAMME C041 - CHAPITRE 65) :
SOUTIEN A UN PROJET COLLECTIF DE L'OPABA DE
VENTE DIRECTE DE PRODUITS BIO PAR PANIERS
AUPRES DE COMITES D'ENTREPRISE**

Résumé : *L'OPABA (organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace) souhaite développer la vente de produits biologiques en circuits courts. Elle envisage de mettre sur pied un projet innovant de commercialisation, regroupant plusieurs producteurs, sous la forme de la distribution de paniers bio auprès de comités d'entreprise. Il vous est proposé d'apporter une aide financière de 10.130 € pour l'étude de faisabilité de ce projet.*

L'OPABA (organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace) souhaite développer un projet de vente directe de produits issus de l'agriculture biologique par paniers via des comités d'entreprise sur la partie Nord du département, dont les principaux objectifs sont :

- trouver de nouveaux débouchés locaux à ses produits,
- pérenniser l'activité agricole des producteurs concernés,
- améliorer la communication et renouer des liens entre citoyens et agriculteurs,
- générer un paysage varié et de qualité, synonyme d'un meilleur cadre de vie.

Ce projet, qui va dans le même sens que la démarche GERPLAN initiée par le Département, promeut un rapprochement entre territoire et production agricole, entre habitants et agriculteurs. Consommer localement, c'est pérenniser une agriculture locale viable et diversifiée et participer ainsi indirectement à la qualité de son cadre de vie.

Du point de vue du consommateur, ce projet entraîne gain de temps et économie dans ses déplacements puisque la livraison du produit est faite sur le lieu de son travail. C'est aussi l'assurance d'un approvisionnement fiable de produits frais locaux de qualité. Pour les agriculteurs, c'est un revenu régulier et l'assurance d'écouler une partie de leur production, permettant de conforter la viabilité de l'exploitation à moyen terme.

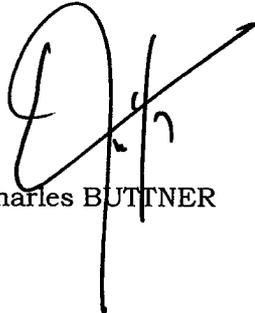
Le projet de paniers de produits bio va donc dans le sens d'un véritable développement durable. La zone géographique visée par l'OPABA pour son démarrage correspond par ailleurs à des territoires couverts par un GERPLAN (Pays du Ried Brun, Vallée de Kaysersberg, Pays de Ribeauvillé, SIVOM du Pays de Brisach). Cette opération devrait répondre en partie aux objectifs sociaux, économiques et agricoles recherchés par ces structures intercommunales à travers leur GERPLAN et renforcer le lien producteur - consommateur sur ces territoires.

L'OPABA sollicite le Département pour l'étude de faisabilité qui comporte plusieurs volets : économique, technique, juridique, aspects communication. Le montant de cette étude s'élève à 20.260 €. Le département pourrait intervenir à hauteur de 50 % au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural.

D'autre part, une enquête réalisée en juin 2005 auprès des agents du Département a montré qu'environ soixante-dix personnes seraient intéressées par la démarche. Il pourrait être envisagé, à titre de test, que le Département participe à l'étude de faisabilité.

En conclusion, je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Le montant de l'aide départementale est de 10.130 €, qui pourra être prélevé sur le programme C041, imputation 65/6574/F928.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006